Encore un texte remarquable de Bruno Guigue :

La supercherie du droit-de-l'hommisme

La sélectivité du droit-de-l'hommisme permet de comprendre pourquoi la condamnation des violations incriminées épouse toujours un axe nord-sud. Aucune ONG vénézuélienne ne mène campagne contre la mainmise d'une poignée de milliardaires sur la quasi-totalité des médias en France ou aux USA. En revanche, les ONG occidentales dénoncent sans relâche les violations de la liberté de la presse au Vénézuéla, alors que la presse, loin d'y être opprimée par le pouvoir, appartient à une poignée de capitalistes qui combattent le gouvernement.

Hormis les réactionnaires qui pensent que les hiérarchies sociales sont fondées en nature et qu'il y a des hommes faits pour commander et d'autres pour obéir, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut défendre les droits de l'homme. Mais il faut admettre que les uns et les autres ne parlent pas de la même chose. Si l'on entend par cette expression la possibilité pour chacun de jouir du bien commun, alors l'accès à l'emploi, au logement, aux soins et à l'éducation fait partie des droits de l'homme – ou des droits humains, ne jouons pas sur les mots – au même titre que la liberté d'expression ou le choix de son orientation sexuelle. Prendre au sérieux les droits de l'homme, c'est y inclure les droits collectifs, c'est-à-dire la possibilité de vivre dans des conditions matérielles décentes.

Les militants des droits de l'homme, pourtant, ne s'intéressent qu'aux droits individuels et délaissent ostensiblement les droits collectifs. Que des individus soient emprisonnés ou empêchés de s'exprimer par des gouvernements autoritaires leur est insupportable, mais que des masses d'affamés subissent la loi d'airain du capital mondialisé leur est indifférent. Leur compassion pour l'humanité souffrante est étrangement sélective. Ils ne se mobilisent que pour des minorités ou des individus isolés, ils agissent au cas par cas en sélectionnant les individus ou les groupes qu'ils jugent dignes de leur attention, et on ne les voit jamais prendre fait et cause pour une classe socialement opprimée.

Le vocabulaire de la plupart des ONG – majoritairement anglo-saxonnes – en témoigne clairement. Elles entendent combattre la discrimination et non l'exploitation, l'exclusion et non la pauvreté, la privation de liberté infligée à quelques-uns et non la misère imposée au grand nombre. Leur philosophie est celle de l'individualisme libéral, qui ne connaît que des individus porteurs de droits et se soucie peu de savoir s'il y a parmi eux des riches et des pauvres. Ne parlons pas de la lutte des classes, ce gros mot qu'elles ne veulent même pas entendre prononcer. La seule lutte qui compte à leurs yeux, c'est celle qui vise à aligner des individus abstraits sur un standard restreint aux libertés formelles – et individuelles – en oubliant allègrement que ces libertés n'existent que sous certaines conditions.

Pour tout dire, le droit-de-l'hommisme ordinaire occulte le fait que ces libertés individuelles ne sont effectives que si les droits collectifs sont garantis par des structures sociales qui les favorisent. En d'autres termes, les droits individuels ne sont réels que si les individus sont correctement nourris, logés, éduqués et soignés, et ces conditions ne sont réunies à leur tour que si un rapport de forces entre classes sociales les inscrit dans la durée. Bref, les droits-de-l'hommistes oublient tout bonnement que les individus ne sont rien sans la société et que les droits individuels dont on réclame l'application ne sont que du vent si la société est divisée en dominants et dominés.

Cette indifférence aux conditions d'exercice des droits dont ils font pourtant leur fonds de commerce n'est pas étonnante. Petits-bourgeois des pays riches, les défenseurs des droits de l'homme défendent les droits dont ils jouissent, dont ils pourraient jouir ou dont ils voudraient que jouissent ceux qui leur ressemblent. Pourquoi dépenseraient-ils leur énergie à lutter contre la faim dans le monde quand leur assiette est pleine ? Pourquoi se battraient-ils pour l'appropriation collective des richesses puisqu'ils n'ont aucun problème de fin de mois ? En luttant pour les droits de l'homme, ils aspergent d'eau bénite leurs états d'âme de nantis que leurs conditions d'existence n'amènent jamais à interroger les ressorts de l'oppression et de l'injustice qu'ils ont constamment à la bouche, mais sans savoir de quoi ils parlent.

Que les pauvres soient pauvres importe peu à leurs yeux, car les pauvres revendiquent en général autre chose que la reconnaissance de droits individuels rendus impossibles par l'absence de droits collectifs. Lorsque l'extrême richesse côtoie l'extrême pauvreté, revendiquer la liberté d'expression avec un minimum de sérieux impliquerait d'exiger l'expropriation des capitalistes qui contrôlent la presse afin de créer les conditions d'une information plus objective. Mais on n'a jamais entendu un droit-de-l'hommiste formuler ce genre de revendication. Le contrôle des médias ne s'expose à sa foudre vengeresse que s'il est exercé par de méchants dictateurs qui défient le nouvel ordre mondial. Pour les autres, il n'y a pas de problème.

Sélective, cette indignation pseudo-humaniste choisit ses victimes. Les autres peuvent crever. Lors de la chute du communisme, en 1991, les organisations droits-de-l'hommistes ont crié victoire. L'idéologie des droits de l'homme ayant été inventée pour lutter contre l'URSS, cette victoire finale sembla consacrer leur vision du monde. Mais aucune de ces organisations n'a souligné que les prisons soviétiques étaient vides depuis longtemps et que le totalitarisme dont la philosophie politique des années 70 faisait un mal absolu était une coquille vide. On ne s'émut pas davantage, chez les humanistes, en constatant que sous la présidence Eltsine (1991−2000) l'espérance de vie régressa de dix ans sous l'effet des réformes structurelles dictées à la Russie par le FMI. C'est normal. Les petits vieux qui meurent en masse dans le paradis capitaliste n'intéressent pas les défenseurs des droits de l'homme.

L'humanité souffrante dont se soucient des ONG pétries d'humanisme se résume à un agrégat indistinct d'individus abstraits, atomisés, dont le sort n'est intéressant que s'il témoigne d'une violation de leurs droits individuels, de préférence dans un pays exotique dont le procès est instruit par la doxa occidentale. Mais on n'a jamais vu "Amnesty International" – dont le seul intitulé relève de la publicité mensongère – s'insurger contre le fait que 800 millions de personnes souffrent de malnutrition, ou que des centaines de milliers d'ouvrières sont surexploitées par les multinationales occidentales dans les "maquiladoras" de la frontière mexicaine. On répondra sans doute que ce n'est pas l'objet social de cette organisation, et je répondrai à mon tour que c'est précisément le problème sur lequel il convient d'insister.

Cette triple sélectivité dans le choix des droits en question, des individus concernés, et enfin des pays sur lesquels on braque le projecteur, explique donc beaucoup de choses. Elle explique que l'on fasse le tri parmi les victimes en évitant soigneusement d'incriminer les structures – celles de l'exploitation capitaliste mondialisée – qui sont responsables de 90% des malheurs qui frappent l'humanité. Elle explique aussi la fascination des ONG droits-de-l'hommistes pour la défense des LGBT. La lutte contre les discriminations qu'ils subissent est légitime, mais il faut être lucide sur l'effet de cantonnement qu'elle génère. Car cette cause, aux yeux du droit-de-l'hommisme petit-bourgeois, présente l'avantage de transcender la division sociale, d'évacuer la question des rapports de classe, bref de conférer à la lutte pour les droits humains une universalité abstraite qui sert les intérêts dominants.

La sélectivité du droit-de-l'hommisme permet aussi de comprendre pourquoi la condamnation des violations incriminées épouse toujours un axe nord-sud. Aucune ONG vénézuélienne ne mène campagne contre la mainmise d'une poignée de milliardaires sur la quasi-totalité des médias en France ou aux USA. En revanche, les ONG occidentales dénoncent sans relâche les violations de la liberté de la presse au Vénézuéla, alors que la presse, loin d'y être opprimée par le pouvoir, appartient à une poignée de capitalistes qui combattent le gouvernement. Machine de guerre contre les Etats récalcitrants, le droit-de-l'hommisme bénéficie donc de financements colossaux, à l'image de ces "Casques blancs" qui jouent au djihadiste côté cour et au brancardier côté jardin grâce aux 15 millions de dollars versés par des fondations britanniques. Moyennant une trousse à maquillage, ils arrivent même à fabriquer des victimes pour émouvoir le populo scotché devant les petites lucarnes.

Ces exemples montrent également que la fonction expresse de l'idéologie droit-de-l'hommiste – servie par ces appareils idéologiques de masse que sont les ONG – est de saper la souveraineté des Etats qu'elle a pris pour cibles. De la fondation de George Soros aux officines qui participent aux conflits

armés sous couvert d'action humanitaire en passant par les révolutions de couleur organisées de l'étranger, la galaxie droit-de-l'hommiste intervient partout, distribuant subventions, éléments de langage et certificats de moralité à qui-mieux-mieux dans le seul but de semer le désordre dans des pays dont la liste est fournie par la CIA et dont le seul tort est de faire obstacle à l'hégémonisme occidental. La Russie en sait quelque chose, et on comprend qu'elle ait neutralisé cette poignée d'exhibitionnistes à moitié débiles (Femen) dont l'activisme desservait les intérêts du peuple russe.

Savamment orchestrée au nom des droits de l'homme, toute cette agitation a pour but de vider de sa substance le droit des peuples à s'organiser comme ils l'entendent. Dirigée contre le droit des nations à disposer d'elles-mêmes, cette ingérence fait peser une menace d'implosion sur les sociétés dont l'essor ou la résistance déplaît à Washington, Londres ou Paris. Pratiquée à grande échelle, l'intervention militaire chez les autres n'a pas toujours donné les résultats escomptés. Elle est désormais remplacée par cette épée de Damoclès planant sur la tête de tous ceux qui osent défier l'Empire et contester le monopole du dollar. Faute de pouvoir vitrifier ses opposants étrangers à l'arme lourde, un Occident arrogant brandit alors l'étendard de l'internationalisme humanitaire. Relayé par un gauchisme qui dissout ses illusions perdues dans le pathos et oublie Trotsky avec BHL, il agite frénétiquement le miroir aux alouettes des droits de l'homme, éblouissant beaucoup de bonnes âmes qui ne voient pas que cette idéologie est le faux-nez de l'impérialisme.

L'Occident a beau croire qu'il a découvert la pierre philosophale, la conception des droits de l'homme, pourtant, n'est pas univoque. Pour les Chinois, le premier des droits est celui de ne pas mourir de faim. Cette priorité n'est pas celle de la gauche occidentale, sinon elle mobiliserait davantage d'énergie à lutter contre la faim dans le monde qu'à promouvoir les droits des minorités. Mais cette divergence n'est pas une raison suffisante pour dire que les idées chinoises ne valent rien. "A plusieurs, nous sommes moins sujets à l'erreur que lorsque nous sommes seuls à décider", disait Aristote. On veut bien admettre qu'un milliard 379 millions de Chinois puissent se tromper, mais on peine à croire que ce soit le cas tout le temps, d'autant que leur pays qui était un champ de ruines en 1949 est aujourd'hui la première puissance économique du monde. A défaut de quelques coups bien mérités sur le museau, un peu d'humilité éloignerait homo occidentalis de son penchant indécrottable à donner des leçons à la terre entière.

Bruno GUIGUE

.

Article signalé par l'excellent site de désintoxication anticapitaliste Le Grand Soir.